

Ruralités et pauvretés

La ruralité française, généralement perçue comme un espace paysager où il fait bon vivre, est aussi une terre de pauvreté. Une analyse fine permet d'en comprendre la complexité.

Yves JEAN, géographe, professeur émérite, université de Poitiers

Depuis une vingtaine d'années, les campagnes sont présentées selon une approche « *countryside* », qui masque les mutations démographiques, économiques et sociales. Par ailleurs, la presse relate souvent le souhait des urbains de quitter la ville, perçue comme bruyante, anonyme, anxiogène, alors que la campagne serait un lieu de sérénité, d'interconnaissance et d'un cadre de vie agréable. La pandémie liée au Covid depuis deux ans a accentué le processus de mythification du rural avec le « travailler par Internet chez soi à la campagne ». Ces conceptions gomment un aspect moins positif de la réalité, ce sont des territoires où la pauvreté est très importante. L'Inspection générale des affaires sociales (Igas)⁽¹⁾, en 2009, indique que le taux de pauvreté frôle les 14 %, alors qu'il est de l'ordre de 12 % en milieu urbain ! Le mouvement des « gilets jaunes » en 2018 a mis l'accent sur cette particularité.

Ruralité : des trajectoires contrastées

Cette pauvreté s'inscrit dans des territoires ayant leur propre dynamique. En 2020, la nouvelle définition de l'Insee⁽²⁾ illustre les réalités multiformes et hétérogènes des espaces ruraux selon leur géographie et leur histoire. Espaces peu denses ou très peu denses, ils représentent en 2019 88 % des communes en France et 33 % de la population. A la longue période de déclin démographique commencée vers 1850 en succède une autre, de stagnation, comprise entre 1982 et 1999. Depuis, la population rurale augmente au rythme de +0,7 % par an, par l'arrivée de familles de quadragénaires avec enfants, de jeunes retraités et d'habitants issus d'autres pays européens. Ce renouveau démographique correspond à un regain nuancé et différencié. Ainsi en Vienne (86), en 2021, les derniers résultats du recensement de la population révèlent une poursuite de la diminution de la population dans

certaines communes des marges du département – Loudunais, Montmorillonnais ou Civraisien – mais, dans les mêmes espaces, d'autres communes sont attractives et enregistrent une augmentation de la population. Cet exemple illustre l'aspect complexe et très contrasté des dynamiques de population au sein d'un même territoire.

La recomposition sociale⁽³⁾ en cours accroît cette hétérogénéité : le poids des ménages agricoles est passé de 33 % en 1962 à moins de 5 % en 2020, celui des ouvriers et employés dépasse les 58 % en 2020, contre 25 % en 1962.

L'étude des types d'activité qui structurent l'économie des 1 745 bassins « ruraux »⁽⁴⁾ permet de distinguer trois ensembles :

- « l'économie résidentielle » : elle regroupe les activités essentiellement destinées à satisfaire les besoins des populations locales : services aux particuliers et commerce de détail, activités financières et immobilières, services aux administrés... Elle domine

Un phénomène invisible

Si la pauvreté rurale est de l'ordre de 14 % en moyenne, ce taux atteint 17 % dans plus d'un tiers des départements de France métropolitaine localisés dans les Hauts-de-France, en Paca, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes.

La pauvreté rurale et la précarité sont souvent qualifiées d'invisibles ou de masquées⁽⁵⁾ car, d'une part, certains ruraux ne sollicitent pas d'aides publiques par crainte du regard des voisins, de la famille, en particulier dans le milieu agricole et parmi les ruraux de souche, et, d'autre part, c'est encore trop peu souvent un sujet d'étude. Par ailleurs on constate un manque de données et d'indicateurs suffisants à l'échelle communale ; les personnes pauvres vivant en milieu rural sont peu visibles dans les statistiques. Enfin, du fait du poids démographique des espaces urbains, la pauvreté rurale est peu visible dans les valeurs absolues par rapport à la concentration géographique de la pauvreté urbaine, elle est moins intense en valeurs relatives.

(1) Rapport Igas n° RM 2009-102P / Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux n° 1883, « Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural ».

(2) Cristina D'Alessandro (Cnis), David Levy (Insee), Théodore Regnier (ENS), « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », Insee Références, avril 2021.

(3) P. Pistre, F. Richard, « Dynamiques démographiques et recompositions sociales dans les espaces ruraux », in *Les Espaces ruraux en France* (p. 120-138), Y. Jean, L. Rieutort, A. Colin (dir.), sept. 2018.

(4) Rapport Igas RM 2009-102P / Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux n° 1883, idem.

(5) A. Pagès, *La Pauvreté en milieu rural*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004.

Y.J.

« L'Inspection générale des affaires sociales indique en 2009 que le taux de pauvreté en milieu rural frôle les 14 %, alors qu'il est de l'ordre de 12 % en milieu urbain. Le mouvement des "gilets jaunes" en 2018 a mis l'accent sur cette particularité. »

dans plus de la moitié des bassins de vie (977 bassins sur 1 745) ; et se combine de façon significative dans certaines zones avec une activité touristique ;

- « l'économie industrielle » : plus d'un bassin de vie sur trois présente une tendance industrielle assez marquée (hors industrie agroalimentaire) : l'industrie est la source d'emplois dominante dans 169 bassins sur 1 745 et absorbe plus du tiers des emplois dans 643 bassins. Ces bassins sont pour la plupart animés par un « pôle d'emploi de l'espace rural », dont beaucoup (mais pas tous) ont hérité d'industries diverses anciennement implantées en milieu rural ;

- « l'économie agri-alimentaire » : le nombre de bassins où l'agriculture et l'industrie agroalimentaire pèsent dans l'emploi local est faible. Ces activités ne sont majoritaires que dans les emplois de 11 bassins sur 1 745 ; dans 355 bassins, un sixième des emplois se situent soit dans l'agriculture (essentiellement dans l'Ouest et le Massif central), soit dans l'industrie agro-alimentaire (principalement en Bretagne).

Cette typologie illustre la diversité des dynamiques économiques des espaces ruraux.

Pas une mais des pauvretés rurales⁽⁵⁾

« Au cours des années 1950-1960 les pauvres étaient des journaliers, ouvriers agricoles employés de temps en temps, des personnes âgées, mais une solidarité dite de "protection rapprochée" existait grâce à la famille et à la communauté villageoise. »⁽⁶⁾ En 2009, la Mission régionale d'information sur l'exclusion en Rhône-Alpes (MRIA)⁽⁷⁾ distingue plusieurs figures-types caractéristiques des habitants concernés par la pauvreté, dont la fréquence varie selon les territoires. D'une part, les agriculteurs dont l'exploitation dégage peu de revenus mais également des agriculteurs qui ont énormément investi, qui sont endettés et en difficulté financière, des ouvriers agricoles et à fortiori ceux dont l'emploi est saisonnier, des jeunes actifs précaires, des commerçants concurrencés par les grandes

(5) L. Barbaresco, *La Pauvreté rurale française, un phénomène social invisibilisé*, Le Comptoir, octobre 2021.

(6) Y. Jean, M. Périgord, *Géographie rurale. La ruralité en France*, A. Colin, col. 128, 2017.

(7) A. Abjean, E. Jouve, F. Perrier, L. Potie (MRIA), « Pauvreté, précarité, exclusion », 2016.

(8) C. Delfosse, M. Ferrand, G. Ganivet, P. Grimault : « La pauvreté en rural ; quels acteurs, quelles actions pour quels projets ? L'exemple de la région Auvergne-Rhône-Alpes », in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 2019, n° 96-4, p. 688-711.

(9) N. Mathieu : « Pour une nouvelle approche spatiale de l'exclusion sociale », in *Strates*, n° 9, 1997, « Crises et mutations des territoires ».

(10) Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015.

(11) Dix associations nationales se sont réunies pour partager leurs constats et leurs réponses en matière de lutte contre la pauvreté en milieu rural (Fnars, centres sociaux, Comité national de liaison des régies de quartier, Habitat et développement, Familles rurales, Civam, CCMSA, Solidarité paysans, Pact et Chantier école), revue *POUR*, n° 205-206, 2010, p. 7-11.



© DR

surfaces, des ouvriers ou employés concernés par des fermetures d'usines et par la désindustrialisation, des personnes âgées avec de faibles pensions, souvent isolées et mal logées, ainsi que des jeunes sans qualification, sans moyen de déplacement, parfois en rupture familiale. Les familles monoparentales avec enfants sont souvent concernées, ce qui relève des particularités de l'emploi féminin, souvent à temps partiel.

Le deuxième type concerne des néoruraux venus s'installer grâce à une opportunité familiale (héritage, location d'une maison, etc.) et/ou par suite d'un évènement personnel tels un licenciement économique, un divorce, etc. Le milieu rural a souvent été idéalisé au point de sous-estimer l'importance et le coût du transport individuel, la rareté de l'emploi ou les difficultés pour la garde des enfants. Pour ces personnes, l'adaptation n'est pas toujours simple car elles avaient l'habitude de côtoyer des réseaux de proximité lorsqu'elles habitaient en ville, avec des services sociaux structurés et des politiques sociales significatives.

Un troisième groupe concerne des personnes marginales à la recherche d'un « eldorado » rural. Ainsi, la pauvreté rurale a plusieurs visages, ce qui complexifie l'analyse.

La répartition spatiale de la précarité

En 2017, en Auvergne-Rhône-Alpes, les départements les plus concernés par la pauvreté sont l'Allier, l'Ardèche, le Cantal et la Drôme, avec des taux supérieurs à 14,8 %⁽⁸⁾. Les auteurs soulignent que « la répartition spatiale de la pauvreté revêt de surcroît des dimensions différentes au sein même des marges. Dans l'Ain, un département "riche" et qui est fortement attractif démographi-



La rareté des emplois, les difficultés de déplacement, la précarité énergétique du logement, l'éloignement des services et équipements sont autant de facteurs à prendre en compte par une approche multidimensionnelle de la pauvreté et de manière différenciée, territoire par territoire.

se déplacer a un impact sur l'accès aux soins. La réduction des services de proximité depuis les années 1980 – école, perception, etc. – mais également les boulangeries, les petits magasins d'alimentation, la désertification médicale sont autant d'éléments qui réduisent les possibilités de lien social. Si le coût d'accès au logement est souvent plus faible que dans les espaces périurbains ou urbains, les propriétés nécessitent souvent des rénovations dont le coût est élevé ; par ailleurs, nombre d'habitations sont mal isolées ; la précarité énergétique accentue les difficultés monétaires.

Quelle échelle de réflexion et d'intervention ?

Les conditions de vie précaires sont liées à la faiblesse des revenus mais la pauvreté rurale, très hétérogène, ne se résume pas à la seule question monétaire. La rareté des emplois, les difficultés de déplacement, la précarité énergétique du logement, l'éloignement des services et équipements sont autant de facteurs à prendre en compte par une approche multidimensionnelle et de manière différenciée, territoire par territoire⁽⁹⁾. Une multiplicité d'acteurs aux compétences différentes – services de l'Etat, régions, conseils départementaux – mais également nombre d'associations – Aide à domicile en milieu rural (ADMR), Familles rurales, centres sociaux, Maisons des jeunes et de la culture (MJC) etc. – interviennent, ce qui rend difficile une approche globale de la pauvreté rurale.

La diversité des situations géographiques et sociales nécessite une appréhension singulière, spécifique des relations entre la société et le territoire : la territorialisation de l'emploi et de son évolution, l'évolution des équipements et services peuvent apporter des pistes d'analyse des personnes concernées par l'exclusion. L'échelle communale est la plus mobilisée en milieu rural pour appréhender cette question. Si les élus ruraux et les secrétaires de mairie jouent un rôle très important pour aider les personnes en difficulté par la mise en contact avec l'assistante sociale, en incitant les personnes à recourir aux aides sociales, en soutenant les associations d'aide alimentaire d'urgence par exemple, la taille des communes rurales, la faiblesse des moyens financiers et l'ampleur des enjeux de pauvreté ne permettent pas de répondre de manière satisfaisante aux besoins.

L'échelle intercommunale semble la plus pertinente pour développer une approche globale, multidimensionnelle, coordonnant l'ensemble des acteurs, en appui aux centres communaux d'action sociale (CCAS), par la mise en place de politiques publiques s'appuyant sur la création de centres intercommunaux d'action sociale permis par la loi NOTRe⁽¹⁰⁾ d'août 2015. « Les territoires ruraux sont riches de ressources et d'initiatives, ils ont la capacité de favoriser les complémentarités et la cohérence des interventions par la collaboration entre les acteurs sociaux, sanitaires et économiques, en s'appuyant sur des projets de territoires »⁽¹¹⁾ portés par les élus intercommunaux, en croisant la politique de développement local et l'action sociale. ●

quement, les inégalités et les disparités territoriales s'accroissent. Certes la pauvreté est plus présente dans les villes du département, mais elle l'est aussi dans les campagnes ; et ressortent également des espaces ruraux industriels en difficulté comme la vallée de l'Albarine ou les environs d'Oyonnax et de Nantua. La précarité concerne donc l'ensemble des espaces ruraux régionaux, y compris les territoires ruraux que l'on a tendance à considérer comme "gentrifiés" ou que l'on considère comme "riches". La saisonnalité des emplois entraîne de la précarité dans plusieurs espaces ruraux comme le sud de la Drôme, l'Ardèche et dans les départements savoyards, où pourtant la proportion de personnes en situation de précarité est faible».

Aux situations économiques difficiles se surajoutent les contraintes liées à la mobilité qui affectent les jeunes, sans moyen de déplacement pour suivre une formation, ou les personnes âgées isolées, loin des services publics et privés. La difficulté de

« La pauvreté rurale et la précarité sont souvent qualifiées d'invisibles ou de masquées car, d'une part, certains ruraux ne sollicitent pas d'aides publiques par crainte du regard des voisins, de la famille, en particulier dans le milieu agricole et parmi les ruraux de souche, et, d'autre part, c'est encore trop peu souvent un sujet d'étude. »